



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 JUILLET 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 JUILLET 2001

**Pole de développement du sport - santé - loisirs - environnement :
validation du plan de financement des études.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012202001

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001

Centre d'Etudes d'Agglomération

**Pole de développement du sport - santé - loisirs - environnement :
validation du plan de financement des études.**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 20 décembre 2000, le conseil municipal a approuvé le lancement de deux études concernant la définition du futur pôle de développement sport/santé/loisirs/environnement.

La première a pour objectif de définir, à partir des enjeux économiques territoriaux et thématiques du pôle de développement du sport, les orientations programmatiques des principales fonctions du pôle : économiques, commerciales, sportives, touristiques de loisirs, formation et recherche.

Le coût de cette étude est estimé à 400 000 F HT.

La seconde concerne le stade. Elle se décompose en 3 parties :

- une étude de marché afin de définir le positionnement du stade par rapport à l'environnement régional et national en matière d'évènements sportifs, culturels et économiques dans une stratégie de développement durable et d'étudier les potentiels de publics en fonction des programmations proposées ;
- une étude de préprogrammation qui doit préciser, à partir des différentes activités du stade, les composantes techniques nécessaires à leur mise en oeuvre ;
- une étude de programmation.

Le coût de cette étude est estimé à 600 000 F HT.

A l'occasion du 1er comité de pilotage du projet de pôle qui s'est déroulé le 18 mai 2001, il a été convenu que les partenaires publics -Etat/Région- qui soutiennent la réalisation de ce projet, au titre du contrat de plan pourraient cofinancer ces études.

Il a été également envisagé que le Conseil Général s'associe à la Ville, l'Etat et la Région pour financer ces études.

En conséquence et sur la base du plan de financement hors taxes suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------|-------------|------------------|-------------|
| Etude pôle du sport : | 400 000 F | Ville | 250 000 F |
| Etude stade : | 600 000 F | Conseil Régional | 250 000 F |
| | | Conseil Général | 250 000 F |
| | | Etat (FNADT) | 250 000 F |
| Total : | 1.000.000 F | Total : | 1.000.000 F |

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Département les subventions nécessaires au financement de ces études inscrites au BP 2001,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)